

INTRODUCTION

PLAN DE GESTION INTÉGRÉE DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

TABLE DE CONCERTATION DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

2023



TCO
Table de concertation
de la rivière des Outaouais

Table de concertation de la rivière des Outaouais (TCO)

645, rue du Moulin,
Mont-Tremblant (Québec) J8E 2V1
Téléphone : 819 717-3171 poste 106
coordo@tcriviereoutaouais.ca – www.tcriviereoutaouais.ca

Version déposée au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Mars 2023

La TCO encourage la reproduction et l'utilisation du présent document pour des fins éducatives à la condition d'en indiquer la source.

Référence à citer :

Table de concertation de la rivière des Outaouais (2023). *Introduction*. Plan de gestion intégrée de la rivière des Outaouais, 1^{ère} édition.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

COORDINATION ET RÉALISATION

Janie Larivière, *M.Sc. Env.*

Léalu Que-Trépanier, *B.Sc. Env.*

Anne-Sophie Madoux-Humery, *Ph.D. Env.*

Si-Lian Ruel, *M. Env.*

Catherine Baltazar, *M. Sc. Biol.*

Coordination, recherche et rédaction

Recherche et rédaction

Recherche et rédaction

Géomatique

Mise en page

TABLE DE CONCERTATION DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

Norman Young, MRC de Témiscamingue

Kari Richardson, MRC de Pontiac

Stéphanie Morin, MRC d'Argenteuil

Camilla Arbour, RYAM

Geneviève Michon, Ville de Gatineau

Gille Delaunais, CISSS de l'Outaouais

Alain Paquette, Hydro-Québec

Quentin Liautaud, MRC des Collines-de-l'Outaouais

Isabelle Slevan-Tremblay, MRC de Papineau

Henri Fournier, Féd. québ. des chasseurs et pêcheurs

Jean-François Houle, Parc national de Plaisance

Larissa Holman, Garde-Rivière des Outaouais

Stéphanie Murray, Canards Illimités Canada

PARTENAIRES / RÉVISION EXTERNE

Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)

Agence de bassin versant des Sept (ABV des 7)

Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)

Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS)

Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord)

Table de concertation régionale du Haut-Saint-Laurent et du Grand Montréal (TCR HSLGM)

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation	3
Liste des acronymes.....	5
Introduction.....	6
1. La gestion intégrée de l'eau au Québec.....	6
2. Contexte de la mise en place de la table de concertation de la rivière des Outaouais.....	7
2.1 Partenaires.....	7
2.2 Portrait/diagnostic.....	7
2.3 Structure de gouvernance	8
2.4 Plan de gestion intégrée	8
Références	9

LISTE DES ACRONYMES

MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
OBV	Organisme de bassins versants
OBV RPNS	Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon
ROBVQ	Regroupement des organismes de bassins versants du Québec
TCO	Table de concertation de la rivière des Outaouais
TCR	Table de concertation régionale
ZGIRO	Zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais

INTRODUCTION

1. LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU AU QUÉBEC

En 1999, le Bureau d'audience publique sur l'environnement tenait la Commission sur la gestion de l'eau, et dans ce contexte d'échange, le gouvernement du Québec adoptait le Cadre général d'orientation de la future Politique sur la gestion de l'eau. Deux années de consultations ont ensuite permis l'émergence de la Politique nationale de l'eau, dont l'un des enjeux identifiés soulignait l'importance de gérer l'eau de façon intégrée dans une perspective de développement durable.

Ce nouveau concept vis-à-vis la ressource en eau a amené le gouvernement à instaurer une meilleure gouvernance de l'eau en y intégrant la participation des acteurs du milieu afin d'assurer leur mobilisation et une concertation. L'objectif était aussi de favoriser une prise de conscience quant aux multiples usages relatifs à la ressource en eau, des impacts de chacun de ces usages et des effets cumulatifs qui peuvent être engendrés. La Politique nationale de l'eau a donc mis en place la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, ainsi que la gestion intégrée du fleuve Saint-Laurent.

En 2009, le gouvernement réaffirmait le caractère collectif de la ressource en eau et procédait à l'adoption de la Loi qui se nomme aujourd'hui la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés*, communément nommée « Loi sur l'eau ». Elle est venue étendre la gestion intégrée de l'eau par bassin versant par la création de 40 zones couvrant le Québec méridional étant chacune associée à un organisme de bassins versants (OBV). Quant à la gestion du Saint-Laurent, la « Loi sur l'eau » est également venue définir les unités hydrographiques de gestion, soit douze zones fluviales où le mécanisme de gouvernance est lié à la mise sur pied de Tables de concertation régionale (TCR). En 2022, six zones de gestion intégrée du Saint-Laurent sont couvertes par une TCR et l'objectif gouvernemental est que les six autres zones le soient d'ici 2026.

En 2018, le gouvernement du Québec lançait sa Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030, dans laquelle l'orientation intitulée « Assurer et renforcer la gestion intégrée des ressources en eau » permet d'intégrer la rivière des Outaouais dans l'implantation de la gestion intégrée de l'eau au Québec¹. Pour concrétiser cette intégration, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a élaboré un projet de gestion intégrée de l'eau visant la rivière des Outaouais.



2. CONTEXTE DE LA MISE EN PLACE DE LA TABLE DE CONCERTATION DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

En 2020, le MELCC a mandaté le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) afin de mettre en place un projet visant à créer une structure de gouvernance pour mettre en œuvre la gestion intégrée des ressources en eau de la section fluviale de la rivière des Outaouais au Québec. L'objectif était de créer un espace interrégional d'échanges et de concertation autour des problématiques touchant la partie fluviale québécoise de la rivière des Outaouais.

De façon plus précise, le projet visait à conduire au développement d'un plan de gestion intégrée des ressources en eau (incluant un portrait sommaire et diagnostic préliminaire) pour le tronçon fluvial de la rivière des Outaouais et à mettre sur pied une structure de gouvernance collégiale, issue d'une approche de concertation entre les partenaires impliqués.

2.1 PARTENAIRES

Pour la réalisation du projet de gestion intégrée de l'eau visant la rivière des Outaouais, le ROBVQ s'est joint de sept organismes de bassins versants et d'une table de concertation régionale :

- OBV du Témiscamingue
- Agence de bassin versant des 7
- Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre
- OBV des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon
- OBV de la rivière du Nord
- Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges
- Conseil des bassins versants des Mille-Îles
- TCR Haut-Saint-Laurent et du Grand Montréal

2.2 PORTRAIT ET DIAGNOSTIC DES PROBLÉMATIQUES

Le groupe de travail a élaboré un portrait sommaire des problématiques propres à la portion québécoise de la rivière des Outaouais. Ensuite, des consultations ciblées se sont tenues en 2021 afin de réaliser un exercice de priorisation des problématiques. Le processus de consultation s'est déroulé en plusieurs étapes. Les acteurs du milieu ont été invités à une première rencontre de présentation du projet, puis à des séances de discussion selon leur secteur de représentativité (municipal, économique ou communautaire).

Parmi les sept problématiques présentées aux acteurs du milieu lors de l'exercice de priorisation, trois ont été retenues. Ensuite, d'avril 2021 à mars 2022, le groupe de travail s'est mis à la tâche pour produire le diagnostic préliminaire des problématiques priorisées. En cours de route, une décision a été prise de scinder l'une des problématiques en deux pour en obtenir quatre au total :

- Inondations
- Altération de la qualité de l'eau
- Dégradation des milieux humides
- Dégradation des milieux fauniques et floristiques.

L'exercice a permis d'identifier pour chacune des problématiques, les impacts et les causes possibles. Ce travail s'insère dans la réalisation du plan de gestion intégrée.

2.3 STRUCTURE DE GOUVERNANCE

En parallèle à la réalisation du diagnostic préliminaire, le groupe de travail s'est également penché sur la mise sur pied d'une structure de gouvernance collégiale. C'est l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS) qui a été identifié comme organisme coordonnateur de la Table de concertation de la rivière des Outaouais (TCO).

La composition de la TCO, dont l'assemblée de constitution s'est tenue le 21 avril 2022 en mode virtuel, tient compte d'une représentativité des acteurs du milieu. Des représentants des secteurs municipal, économique, communautaire et autochtone sont répartis parmi des sièges permettant d'assurer une représentativité des usages de l'eau. Un total de 19 sièges est disponible au sein de la TCO. Pour l'accompagner dans la réalisation de ses travaux, la structure de gouvernance permet à la TCO de se doter d'expertise spécifique, de partenaires et aussi d'élargir la participation, l'implication et la mobilisation auprès des différents acteurs du milieu. Pour y parvenir, l'appel à un comité avisé, à des comités ad hoc, à la sollicitation de partenaires de soutien et à la participation citoyenne pourront être utilisés au moment opportun.

2.4 PLAN DE GESTION INTÉGRÉE

La planification territoriale stratégique que représente le plan de gestion intégrée rassemble les éléments nécessaires à la compréhension des problématiques liées à la ressource en eau de la rivière des Outaouais. Composé d'un portrait, d'un diagnostic, d'un plan stratégique (vision, orientations et objectifs mesurables) et d'un plan d'action, ce plan guide les acteurs du milieu quant aux actions à mettre en place pour viser une conservation durable de la ressource². Un plan de suivi rend le processus cyclique et itératif, ce qui aide à poser un regard sur les efforts mis de l'avant pour atteindre les objectifs fixés et les résultats obtenus.

Le plan de gestion intégrée de la zone de gestion intégrée de la rivière des Outaouais (ZGIRO) est rédigé en plusieurs chapitres (portrait, diagnostic, objectifs et plan action) et chacun d'eux est divisé en sections, permettant de repérer facilement l'information.



RÉFÉRENCES

¹Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (2018). *Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030*. 80p. En ligne. <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/strategie-quebecoise>. Consulté le 15 septembre 2022.

²Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (2022). *Cadre de référence de la gestion intégrée des ressources en eau*. 46p. En ligne. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/cadre-reference-gire.pdf>. Consulté le 29 septembre 2022.

Images

Бринзова, Оксана. *Capital of Canada on a sunny day with blue sky* [image numérique]. Getty Images. Récupérée sur www.canva.com

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. *Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030* [image numérique]. Récupérée sur <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/strategie-quebecoise>